



**HAL**  
open science

## À propos de quelques timbres sur amphores Gauloise 4 de la basse vallée de l'Hérault récemment publiés

Stéphane Claude Mauné, Pierre Abauzit

### ► To cite this version:

Stéphane Claude Mauné, Pierre Abauzit. À propos de quelques timbres sur amphores Gauloise 4 de la basse vallée de l'Hérault récemment publiés. *Instrumentum* : bulletin du groupe de travail européen sur l'artisanat et les productions manufacturées dans l'Antiquité, 2005, 22, pp.32-36. hal-04524866

**HAL Id: hal-04524866**

**<https://hal.science/hal-04524866v1>**

Submitted on 2 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

À propos de quelques timbres sur amphores Gauloise 4 de la basse vallée de l'Hérault (F), récemment publiés

S. Mauné, P. Abauzit

Un récent article de D. Rouquette publié dans la livraison 27-2003 de la revue *Archéologie en Languedoc*, parue en décembre 2004, permet de prendre connaissance d'un copieux catalogue de timbres sur Gauloise 4, inédits pour la plupart. Lorsque l'on connaît la rareté de ce type de marques en Biterrois — malgré le nombre élevé d'ateliers amphoriques connus (fig. 1) — et ailleurs en Gaule Narbonnaise, on ne peut que féliciter l'auteur de ce travail pour la collecte patiente de ces éléments. À elle seule, cette étude montre le potentiel des enquêtes micro-régionales basées sur de longues et minutieuses recherches et apporte à la connaissance de l'économie et de l'artisanat antique de cette région, des éléments d'une grande importance. Ces données complètent également de façon tout à fait pertinente certains résultats de fouilles programmées récentes effectuées un peu plus au nord, à Pézenas et St-Pargoire. Notre article fait connaître, pour deux des trois séries de marques traitées par D. Rouquette, un certain nombre d'exemplaires inédits. Il nous permet également de proposer d'autres lectures de ces timbres et apporte aussi un certain nombre de réflexions sur l'économie domaniale antique dans la vallée de l'Hérault.

Trois séries de marques sont examinées : la première regroupe neuf timbres dont huit inédits (fig. 2 et 3). Les timbres ADAMASTI (6 ex.) et ADAMASTIPER (3 ex.)<sup>(1)</sup>, en relief sur anse, sont interprétés comme celui d'Adamas, potier de TI(tus) PER(enius) ou de T(itus) I(ulius) PER(petus) qui signerait seul ou avec son patron.

Fig. 2 — Les estampilles en relief ADAMASTI et ADAMASTIPER sur amphore Gauloise 4, d'après Rouquette 2003. 1 Villa de la Magdelaine (Agde) ; 2 Villa de la Gardie (Florensac) ; 3 Villa de la Birme (Florensac) ; 4 Établissement rural de la Pouchette (Florensac) ; 5 Agglomération/mansio de Cessero (St-Thibéry) ; 6 Villa des Brugidou (Pomerols) ; 7 Établissement rural de la Sablède (Pomerols) ; 8 Villa des Prés-Bas (Loupian) ; 9 Agglomération de Thamusida, Thermes du Fleuve (Maurétanie Tingitane, Maroc) (Éch. 1/1).

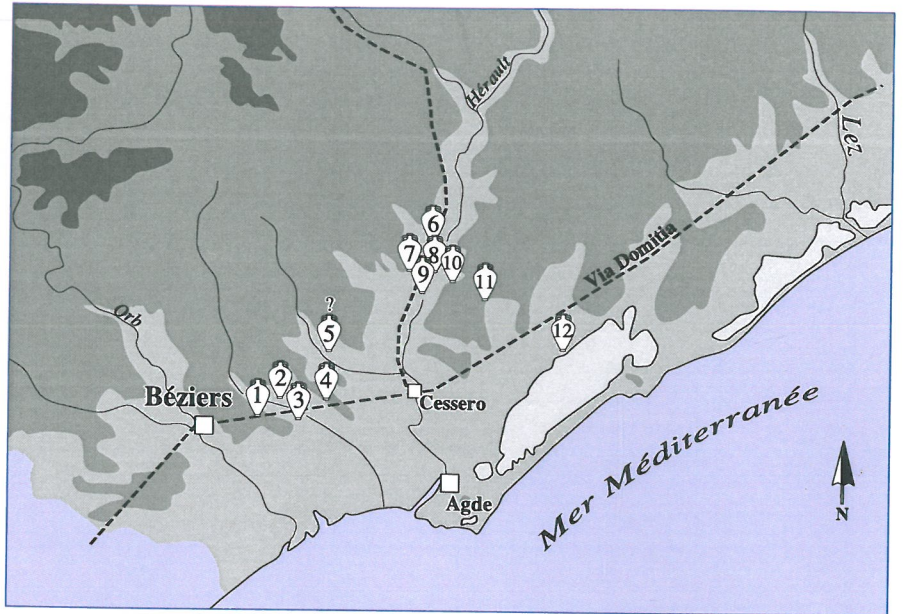


Fig. 1 — Localisation des ateliers amphoriques de la partie orientale de la cité de Béziers (Ier-IIe s. ap. J.-C.) : 1 Les Demoiselles (Boujan/Libron) ; 2 Capitou (Servian) ; 3 Bourgade (Servian) ; 4 Les Demoiselles-ouest (Tourbes) ; 5 Mougères (?) (Caux) ; 6 Dourbie (Aspiran) ; 7 Fabrègues (Aspiran) ; 8 L'Estagnola (Aspiran) ; 9 Soumaltre (Aspiran) ; 10 Le Mas de Fraysse (Tressan) ; 11 Contours (St-Pargoire) ; 12 Le Bourbou (Loupian).

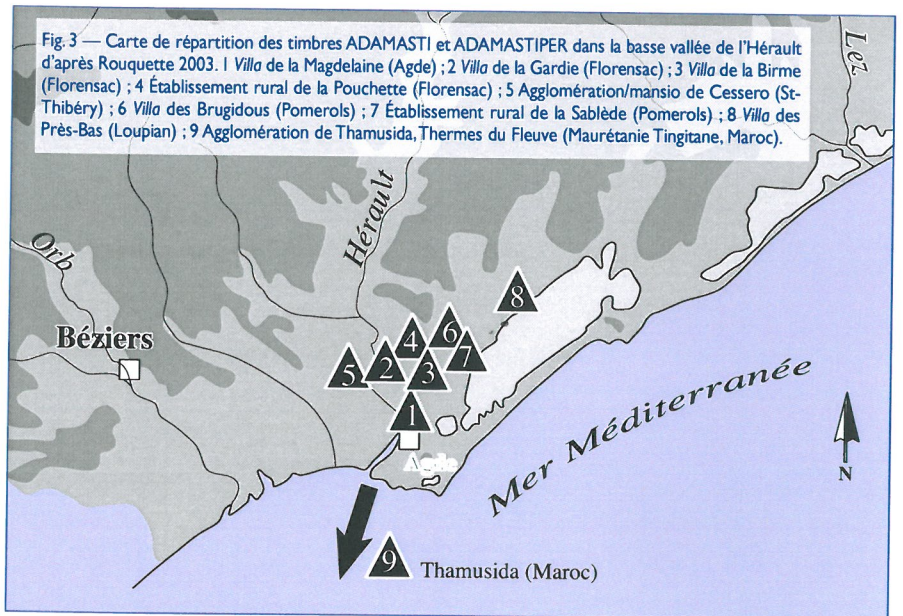
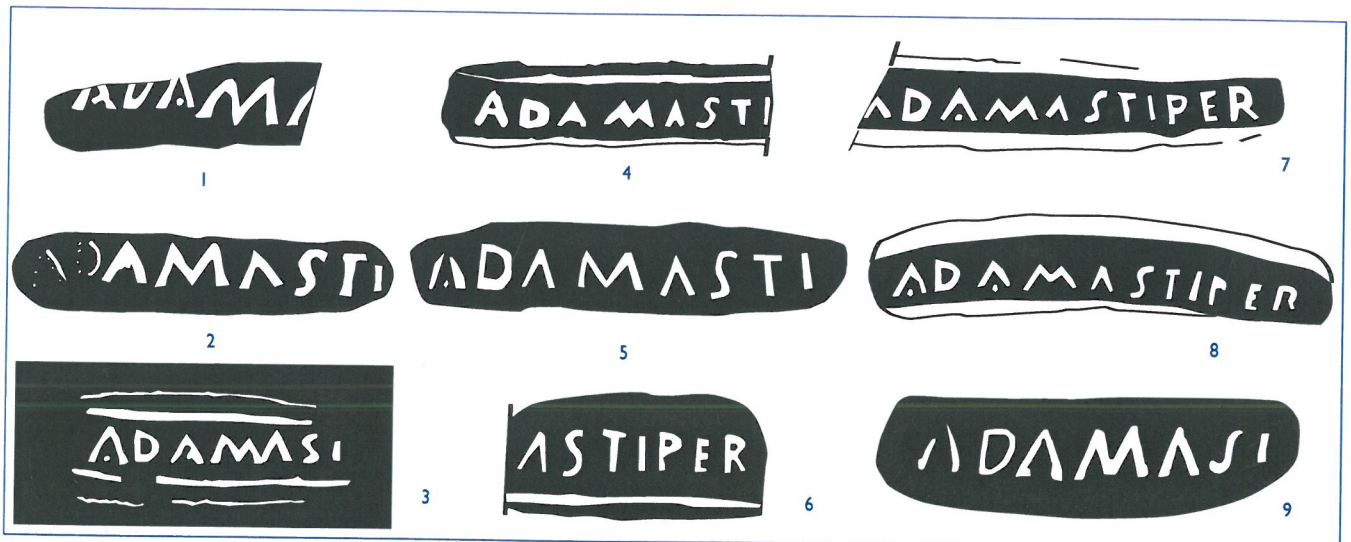


Fig. 3 — Carte de répartition des timbres ADAMASTI et ADAMASTIPER dans la basse vallée de l'Hérault d'après Rouquette 2003. 1 Villa de la Magdelaine (Agde) ; 2 Villa de la Gardie (Florensac) ; 3 Villa de la Birme (Florensac) ; 4 Établissement rural de la Pouchette (Florensac) ; 5 Agglomération/mansio de Cessero (St-Thibéry) ; 6 Villa des Brugidou (Pomerols) ; 7 Établissement rural de la Sablède (Pomerols) ; 8 Villa des Prés-Bas (Loupian) ; 9 Agglomération de Thamusida, Thermes du Fleuve (Maurétanie Tingitane, Maroc).



On sait grâce aux recherches de F. Laubenheimer que l'amphore Gauloise 4 apparaît au plus tôt vers le milieu du I<sup>er</sup> s. (Laubenheimer 1985) et qu'elle est fabriquée jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. (Laubenheimer 2001). Dans la vallée de l'Hérault, on est aujourd'hui assuré que cette amphore fait son apparition à partir des années 70-80 ap. J.-C. Elle est par exemple absente du dépotoir 9003 de l'établissement rural de Soumaltra à Aspiran, daté des années 50-60 ap. J.-C. grâce à un imposant corpus d'estampilles sur sigillée sud-gauloise (Genin, Rascalou 2004) ou encore de la fosse 1109 de l'Auribelle-Basse à Pézenas, de même chronologie. Les deux timbres ADAMASTIPER et ADAMASTI trouvés en contexte, à l'occasion des fouilles de la villa des Prés-Bas et du site de La Pouchette ont été mis au jour au milieu de céramiques, datés pour le premier de la période flavienne et pour le second de la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ce qui est donc tout à fait conforme à la datation avancée pour ce type d'amphores. Cette marque très probablement locale, comme le pense D. Rouquette, appartiendrait donc à un atelier flavien et/ou post-flavien. Cette observation a donc valeur chronologique ce qui n'a malheureusement pas été souligné dans cet article. On serait donc en présence de marques émises par un atelier de Gauloise 4 précoce si l'on tient compte de la longue durée de production de ces amphores (Laubenheimer 2001).

À cette période, l'usage épigraphique privilégié, pour désigner les citoyens romains, les *tria nomina*. L'examen du corpus des marques publié en 1985 par F. Laubenheimer le montre de façon éclatante (Laubenheimer 1985, 426-444) : à côté de très rares noms uniques qui renvoient la plupart du temps à un marquage destiné à identifier le nom du potier ou du régisseur responsable de la fabrication, les autres marques donnent les *tria nomina* du propriétaire de l'officine ou du producteur de vin (?), nous ne le savons pas encore de façon assurée. L'hypothèse ADAMASTI[us] PER(enius) nous paraît donc assez improbable dans la mesure où cet usage renvoie à des pratiques épigraphiques plus anciennes, au moins antérieures à l'époque claudienne. On le retrouve par exemple sur les grosses tegulae augustéennes de la vallée de l'Hérault timbrées ST.BETVTI. Il est en tout cas remarquable que seule une marque avec *duo nomina* soit connue sur Gauloise 4 (IVLI/ZOSIMI), encore qu'il n'est pas impossible que cette marque corresponde en fait à l'association de deux noms uniques.

Enfin, cette interprétation pose deux autres problèmes. En premier lieu, la forme ADAMASTI au nominatif ne convient pas ici. On attend en effet un génitif qui marquerait le lien entre l'esclave ou l'affranchi et son patron. En second lieu, elle ne règle pas la lecture du timbre le plus abondant, ADAMASTI. Faut-il restituer ici un prénom isolé TI[us] sans mention du gentilice ? C'est très improbable.

Enfin, l'interprétation T(itus) I(ulius) PER(petus) ne nous semble pas pertinente dans la mesure où elle ne règle pas la lecture du timbre ADAMASTI : Adamas serait encore au nominatif et le timbre ferait l'économie du surnom du patron !

En revanche, si l'on considère qu'ADAMASTI correspond en fait au génitif d'Adamastus (associé ou pas à son patron comme l'indique les deux groupes d'estampilles) (2), on retrouve alors trois lettres, P.E.R., qui peuvent tout à fait correspondre aux *tria nomina* abrégés d'un citoyen romain. Sans même évoquer ici le cas des amphores régionales, on retrouve par exemple cette pratique de l'abréviation sur les *signacula* de Narbonnaise dont l'anneau de suspension, voire le cachet lui-même porte ce type d'abréviation. Ainsi à Pézenas, sur le site de l'Auribelle-Basse où le *signaculum* de Titus Iulius Paternus porte sur la face supérieure de l'anneau, l'abréviation TIP (Mauné et al. 2004, 426 ; Feugère, Mauné à par.).

Cette solution permettrait de livrer une lecture plus classique de cette marque. En définitive, Adamastus, *villicus*, régisseur ou contremaitre de l'atelier timbrerait les amphores pour un propriétaire, dont nous ne connaissons que les initiales, P.E.R., de ses *tria nomina*. L'existence d'une marque ne mentionnant que son nom reste en revanche difficile à expliquer : serait-ce l'indice d'une évolution du statut de l'atelier ou bien

plus sûrement d'un changement dans la pratique du marquage des amphores ?

La seconde série de marques, en creux sur anse est celle de C. HENNI PAEONI (3 ex.) et C. HENNI CRYSIPI (1 ex.). Nous avons en 1996 (Mauné 1998, 211) publié l'exemplaire de Pézenas/La Perrière puis publié ensuite, en 2001, l'inventaire des autres exemplaires connus (Mauné 2001, 177 ; épave Cala Cupa, Isola del Giglio (Grosseto, Italie) ; Rome et Cap d'Agde), liste reprise par D. Rouquette sans mention de ce dernier article. On peut désormais ajouter à ces quatre marques un cinquième timbre inédit mis au jour en 2002 dans un vaste dépotoir du second quart du II<sup>e</sup> s. de l'établissement de l'Auribelle-Basse à Pézenas (fig. 4 et 5), situé sur la rive gauche de la Peyne, en vis-à-vis de la villa de la Perrière, installée elle sur la rive droite.

À la lumière de ce dernier exemplaire et suivant en cela les observations de M. Galasso (1983), un nouvel examen des timbres nous conduit aujourd'hui à privilégier de façon définitive, l'hypothèse déjà énoncée en 2001 d'une lecture ENNI (3) et non pas HENNI. Le H fautif, en effet, correspond clairement à deux *hederae*, sorte de ponctuations décoratives, en forme de feuille de lierre que l'on retrouve également après le I de PAEONI sur la marque de La Perrière. Sur le timbre de *Crysiplus*, seul un *hedera* est présent entre le prénom et le gentilice tandis que ENNI et CRYSIPI sont également suivis du même signe. L'utilisation de ces ponctuations permet d'équilibrer le texte dans le champ épigraphique rectangulaire.

En 2001, nous avons proposé d'interpréter ces timbres comme ceux de membres d'une même famille indiquant, au génitif, les habituels *tria nomina*. On supposait également que ces deux personnalités avaient pu, durant une période plus ou moins longue, gérer ensemble l'officine produisant ces Gauloise 4 (4) ou bien se succéder à cette tâche. L'usage d'un prénom identique, Caius/Gaius, n'est pas gênant dans la mesure où le surnom permet de différencier les deux personnages : il renforce même l'hypothèse d'une filiation directe entre un père et son fils (5).

La lecture proposée par D. Rouquette apparaît donc singulièrement compliquée. D'après lui, il s'agirait de potiers portant des noms grecs et travaillant pour Caius Hennius qui lui aussi serait affublé, certes à une époque plus tardive comme nous le montre l'exemplaire de l'Auribelle-Basse (220/250 ap. J.-C.), des seuls *duo nomina* (!). Outre

les objections chronologiques énoncées plus haut, on fera aussi remarquer que le nom *Paeonius* (ou plus sûrement *Paeon*), s'il peut effectivement désigner un "oriental" originaire de Péonie (partie septentrionale de la Macédoine), peut également avoir le sens latin de "médicinal", "salutaire" ; terme qui convient parfaitement, nous semble-t-il, à un *cognomen*.

D'autre part, l'examen du corpus des timbres sur Gauloise 4 montre qu'aucune marque — mise à part celle d'Adamastus — n'atteste l'association d'un nom de potier ou de responsable d'atelier avec celui du propriétaire. Cet argument n'est certes pas imparable, mais la coexistence de trois marques de ce type dans une petite micro-région telle que la vallée de l'Hérault serait tout de même étrange.

Enfin et surtout, l'association, par exemple sur tuile ou sur d'autres types d'amphores, d'un esclave ou d'un affranchi avec son "patron", place en général le nom de ce dernier en deuxième position et non pas en première (voir *supra* ADAMASTIPER). Ceci étant dit, l'hypothèse de D. Rouquette est intéressante, dans la mesure où elle attire notre attention sur l'origine grecque du surnom *Crysiplus* (6). On pourrait en effet considérer que nous avons à faire, non pas au fils de C. *Ennius Paeonius* mais à l'un de ses affranchis qui, ayant obtenu la citoyenneté romaine aurait adopté prénom et gentilice de son bienfaiteur. Il n'est pas non plus exclu que nous soyons tout simplement en présence d'un père et de son fils dont les surnoms attesteraient l'origine orientale : qu'il s'agisse d'une famille d'un affranchi ou d'un ingénu ne change rien à l'affaire, seul compte ici la mention de la citoyenneté romaine.

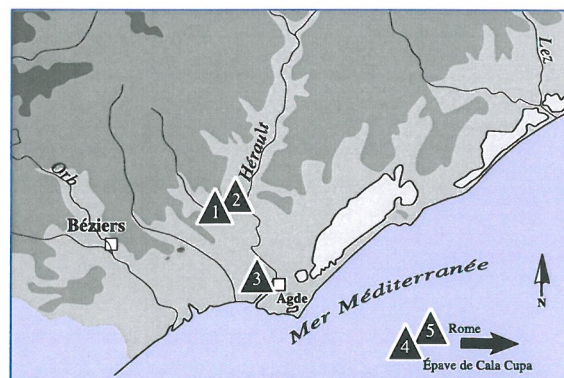


Fig. 4 — Carte de répartition des timbres C. ENNI PAEONI (1-2 et 4-5) et C. ENNI CRYSIPI (3). 1 Villa de la Perrière (Pézenas/Hérault) ; 2 Établissement de l'Auribelle-Basse (Pézenas/Hérault) ; 3 Villa de la Clape (Agde/Hérault) ; 4 Épave de Cala Cupa (Grosseto, Ile de Giglio/Italie) ; 5 Monte Testaccio (Rome/Italie).

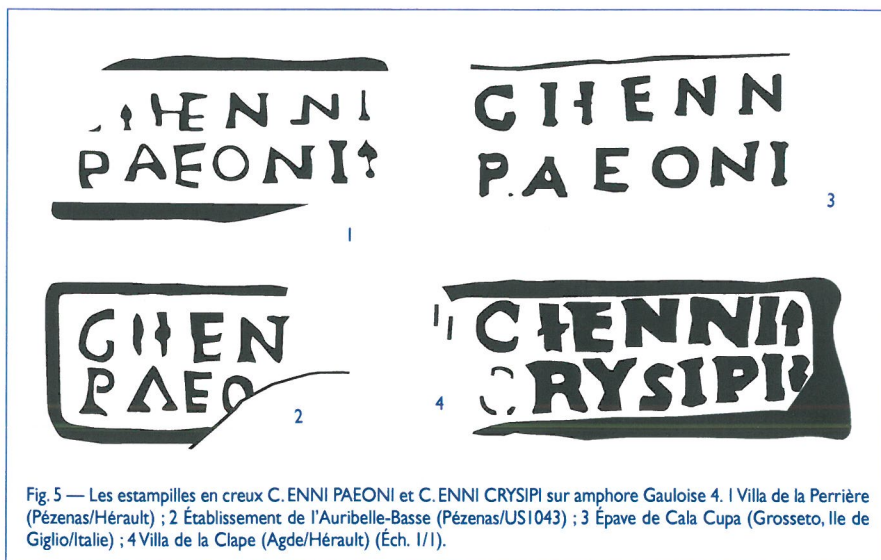


Fig. 5 — Les estampilles en creux C. ENNI PAEONI et C. ENNI CRYSIPI sur amphore Gauloise 4. 1 Villa de la Perrière (Pézenas/Hérault) ; 2 Établissement de l'Auribelle-Basse (Pézenas/US1043) ; 3 Épave de Cala Cupa (Grosseto, Ile de Giglio/Italie) ; 4 Villa de la Clape (Agde/Hérault) (Éch. 1/1).

La troisième série de marques, enfin est pour nous la plus intéressante. On se souvient de la publication, dans le bulletin *Instrumentum* de décembre 2004, d'un article portant sur les résultats préliminaires de la fouille réalisée à l'automne de cette même année sur l'atelier de potiers de Contours à St-Pargoire. Nous y mentionnions notamment la découverte, à plus d'une dizaine d'exemplaires, de la marque en creux CQFHIIH apposée sur col de Gauloise 4 locale (Mauné, Bourgaut, Chartrain 2004). Cette marque a fait l'objet d'une recension de D. Rouquette, nous permettant de compléter de façon tout à fait intéressante notre carte de répartition. S'ajoutent désormais aux exemplaires déjà connus de Rome, Florensac et Sauvian (nos deux *villae* biterroises) (7), le timbre inédit de la *villa* du Terme à Pomerols (fig. 6 et 7).

La lecture de cette marque pourrait renvoyer à une pratique épigraphique non attestée sur amphore gauloise de Narbonnaise : selon M. Bats que nous remercions pour ses précieuses informations, le timbre mentionnerait un Caius, fils de Quintus Hi(...) H(...): C(aius) Q(uintus) F(ilius) Hi (...) H (...). On serait donc en présence d'un personnage qui voulait d'une part marquer sa citoyenneté et d'autre part rappeler sa filiation paternelle (8).

Quoi qu'il en soit, cette estampille appartient manifestement à un atelier d'une certaine importance ; hypothèse que vient d'ailleurs confirmer la présence, dans l'officine, d'une deuxième marque sur Gauloise 4, A.P.C.F. (9), en relief et sur anse (fig. 8). Mentionnons enfin, pour être complet, que la lecture de l'article de F. Mayet consacré aux marques sur amphores de Maurétanie Tingitane (Mayet 1978, 391, n° 7, pl. XIII, n° 8) nous a permis de prendre connaissance d'une marque APC en creux (prov. Banassa), sur une anse d'amphore que le dessin et la description (pâte ocre clair, très fine) autorisent à rattacher à une Gauloise 4. S'agit-il d'une amphore de Contours ? Nous le pensons car l'hypothèse d'une homonymie des *tria nomina*, sur un même support et dans une région ayant manifestement reçu des amphores vinaires de la vallée de l'Hérault (voir *supra*, ADAMASTI) ne nous paraît pas envisageable.

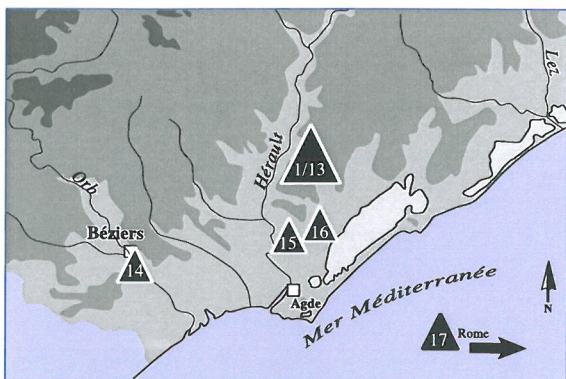


Fig. 7 — Carte de répartition des timbres CQFHIIH de l'atelier de Contours à St-Pargoire (Hérault). 1-13 Atelier de Contours ; 14 *Villa* de la Domergue (Sauvian/Hérault) ; 15 Établissement rural de St-Apolis (Florensac) ; 16 *Villa* du Terme (Pomerols) ; 17 Ostie ou Monte Testaccio (Rome/Italie).

### Conclusions

Ces quelques propositions et ajouts permettent d'enrichir, modestement, un remarquable inventaire réalisé grâce à un long et fastidieux travail. Elles permettent également une lecture plus orthodoxe de ces timbres même si d'autres éléments, hypothèses ou corrections peuvent être proposés. Les recherches menées dans la partie de la vallée de l'Hérault située entre la frontière Béziers/Lodève et l'embouchure du fleuve à Agde sur la problématique de l'artisanat céramique et de la viticulture montrent que les potentialités de cette zone, en terme d'histoire économique, sont importantes.

L'intérêt premier de ces cartes de répartition des timbres est d'abord de nous montrer que les Gauloise 4, remplies du vin local, avaient deux débouchés différents et sans doute complémentaires.

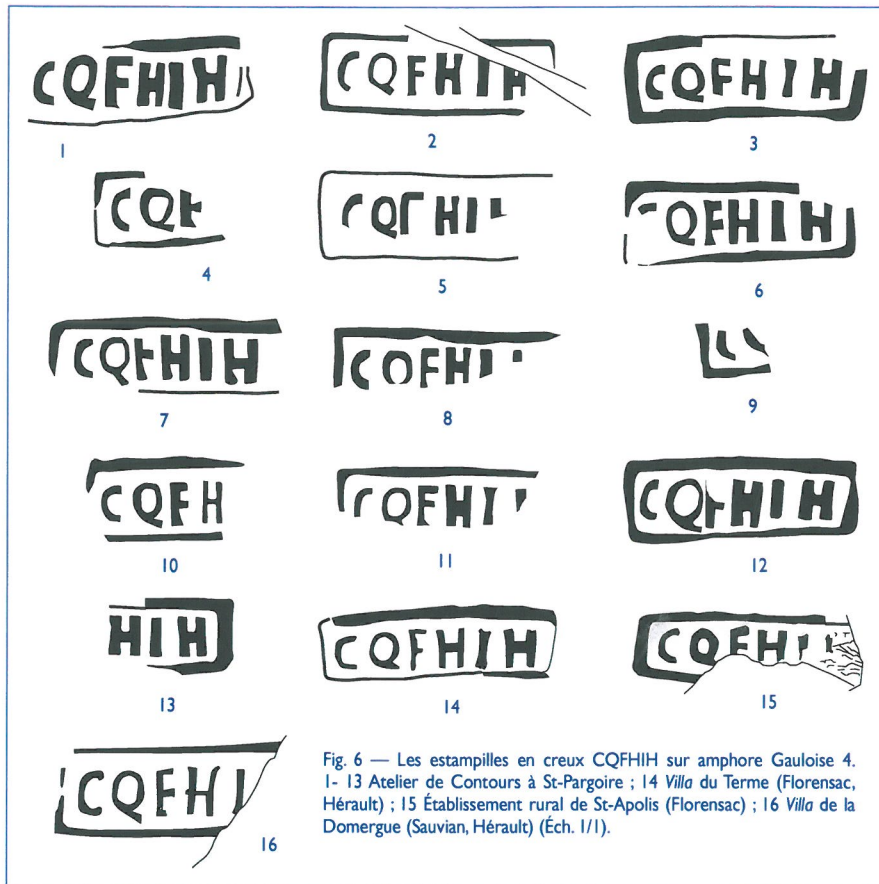


Fig. 6 — Les estampilles en creux CQFHIIH sur amphore Gauloise 4. 1- 13 Atelier de Contours à St-Pargoire ; 14 *Villa* du Terme (Florensac, Hérault) ; 15 Établissement rural de St-Apolis (Florensac) ; 16 *Villa* de la Domergue (Sauvian, Hérault) (Éch. 1/1).

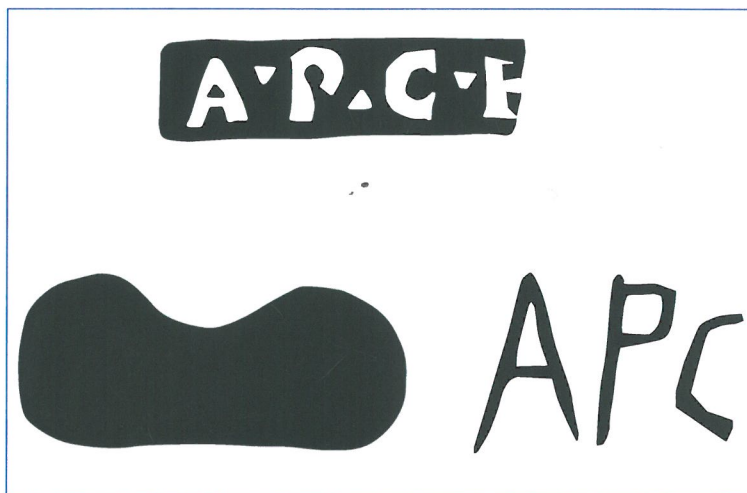


Fig. 8 — Estampille en relief APCF(icit/iglinae ?) sur amphore Gauloise 4 de l'atelier de Contours (St-Pargoire, Hérault) et marque APC en creux sur anse de Gauloise 4 de Banassa (Maroc ; Mayet 1978, p. 391, n° 7) (Éch. 1/1).

Le premier était constitué des *villae* et établissements du Biterrois — la plupart du temps eux même équipés d'installations viticoles — dont les occupants consommaient le vin produit dans les zones viticoles les plus dynamiques (voire prestigieuses ?) de la cité. On rappellera à ce sujet, qu'au milieu du Ier s. ap. J.-C., la ferme-auberge de Soumalre (Aspiran), située contre la voie Cessero/Segodunum, offrait à ses clients — parmi quelques références "exotiques" — un large choix de vins régionaux conditionnés dans divers modèles d'amphores (Rascalou 2000 ; Genin, Rascalou 2004, 132 et 162-163).

Le second, très certainement le plus important, était lié à l'existence, au débouché de l'Hérault sur la mer, d'un port actif, celui de la petite cité d'Agde, ouvert au grand commerce en direction de l'Italie : c'est ce que révèle la présence des marques *C. Enni Paeoni* et

CQFHIIH (10) à Rome et la découverte d'un exemplaire *C. Enni Paeoni* dans l'épave de Cala Cupa. On a récemment prétendu que cette agglomération — devenue, à date basse, un *pagus* de la cité romaine de Béziers ? — aurait connu un déclin, voire un quasi effacement entre la période augustéenne et le Ve s. ap. J.-C. (Ugolini 2002). Lorsque l'on observe d'une part l'extrême exigüité des fouilles effectuées dans cette ville et d'autre part la vitalité économique et commerciale de la vallée de l'Hérault aux Ier et IIe s. ap. J.-C. — dont l'amphore Gauloise 4 semble bien être le symbole le plus éclatant — on en vient à s'interroger sur la réalité d'un déclin agathois sous l'Empire. Par ailleurs, l'hypothèse semble aussi s'opposer à l'abondance et la qualité des trouvailles romaines effectuées en mer autour d'Agde, notamment dans le domaine des bronzes (Bérard-Azzouz, Feugère 1997).



Fig. 9 — Timbres en creux MAF de l'atelier du Bourbou (Loupian, Hérault), trouvés lors des fouilles d'Ostie (d'après Naciri 1986, p. 351). 1 OST 200 ; 2 OST205 (Éch. 1/1).

Toutefois, d'autres installations portuaires ont également pu être utilisées : on pense par exemple à celles — qui restent à découvrir — de l'agglomération secondaire de Méze/Mesua (Bermond 2002) ou bien encore au port privé/atelier de la villa des Près-Bas, situé au Bourbou (cf. fig. 1, n° 12), en bordure de l'étang de Thau, et qui exportait vers Rome, une partie de la production viticole domaniale. Les trois timbres MAF exhumés à Ostie et restés parfaitement inédits à ce jour <sup>(11)</sup> (fig. 9) constituent un témoignage supplémentaire de ces relations commerciales actives entre la partie orientale de la cité de Béziers et la capitale de l'Empire.

Enfin, apparaît également un flux commercial dont on ne saisit pas encore le volume et la chronologie, en direction de la Maurétanie Tingitane où les marques ADAMASTI de la basse vallée de l'Hérault et probablement APC de Contours se retrouvent dans les agglomérations de Thamusida et Banassa.

En second lieu, il apparaît que la répartition de ces marques ne doit rien au hasard et doit être mise en relation avec la proximité des ateliers auxquels elles appartiennent. On sait à présent que la marque CQFHIIH n'est pas originaire de la basse vallée de l'Hérault et de ses abords mais qu'elle provient sans conteste, de l'atelier de Contours à St-Pargoire, situé à environ vingt kilomètres plus au nord. Si la proposition de D. Rouquette de placer l'atelier émetteur des marques ADAMASTI et ADAMASTIPER dans la zone de Florensac <sup>(12)</sup> nous semble la plus pertinente en raison de la très nette concentration des découvertes dans ce secteur, nous pensons qu'il faut être plus prudent pour les marques des *Ennii*.

Les amphores Gauloise 4 descendent rivières et fleuves en direction des ports maritimes et il nous semble que l'atelier des *Ennii* doit se situer, soit au nord de Pézenas (zone d'Aspiran), soit dans la vallée de la Peyne, en amont des sites voisins de La Perrière et de l'Auribelle-Basse, peut-être à Caux, en bordure du monastère de Mougères où un atelier mal connu est localisé (Mauné 1998, 210 et 339 ; cf. fig. 1, n° 5). Une série d'analyses physico-chimiques réalisée par A. Schmitt au laboratoire de céramologie du CNRS à Lyon devrait, nous l'espérons, éclaircir rapidement cette question.

Le dernier point enfin concerne les informations révélées par la lecture de ces marques. Alors que la série des timbres sur Gauloise 4 répertoriés en Gaule Narbonnaise comprend presque uniquement des simples mentions de *tria nomina*, développées ou pas, nous nous trouvons ici confrontés à des estampilles plus complexes.

Certes, les timbres des *Ennii* peuvent, et c'est notre avis, relever d'une simple succession familiale mais on doit aussi rappeler que l'officine de Contours, récemment fouillée, a livré, en plus de la marque CQFHIIH, une autre marque (voir *supra*) dont le F final pourrait constituer l'abréviation de "*figlinae*" ou "*figlina*". Jusqu'à présent, l'association de deux marques peu ou prou contemporaines était seulement connue

à Aspiran, dans l'atelier de Dourbie/St-Bézard où Atep[omarus] et Laetus signaient tous deux les Pascual I locales (Genty, Fiches 1978). Quant à l'estampille d'Adamastus, elle témoigne, à notre connaissance pour la première fois, du timbrage d'amphores Gauloise 4 par un responsable d'officine auquel sont parfois associés les *tria nomina* du propriétaire. On est bien loin des autres séries de marques sur Gauloise 4 de Narbonnaise dont la simplicité apparente laisse peut-être entrevoir une réalité plus modeste.

On le voit, beaucoup de questions restent posées mais en définitive, ce que l'on peut désigner sous le terme de "petite épigraphie" et qui comprend notamment les estampilles sur amphores, sur matériaux de construction, les graffitis, les *signacula*, nous renseigne sur tout un pan de la société antique, sur ses activités et sur la diversité de ses statuts (Feugère 2004). Dans une région, la cité de Béziers et ses marges, où l'épigraphie lapidaire est rare, on voit bien l'intérêt que présentent ces documents issus de prospections de surface et plus rarement de fouilles. On ne peut qu'espérer que les fouilles d'ateliers amphoriques se poursuivent et s'intensifient car elles apportent un éclairage essentiel sur l'économie de la province romaine de Narbonnaise durant le Haut-Empire.

Stéphane Mauné  
CNRS, UMR4150,  
389 Route de Pérols F-34070 Lattes  
stephane.maune@cnr-mop.fr

Pierre Abauzit  
Club Archéologique de Montagnac-Pézenas,  
13 rue S. Weil F-34500 Béziers

#### Notes :

(1) Les relevés des marques nous conduisent plutôt à regrouper les n° 1, 2, 5 et 9 dans le groupe ADAMASTI ; les autres relevés (n° 3, 4, 7 et 8) dans le groupe ADAMASTIPER. Les deux marques se différencient notamment au niveau de leur cartouche, simple pour le premier, double pour le second. Le n° 6 pose problème car d'après le relevé, il s'agit bien d'[ADAM]ASTIPER mais le trait supérieur du cartouche, en haut à gauche présente une inclinaison qui ne permet pas de placer les 4 premières lettres. Peut-être s'agit-il d'une erreur de relevé.

(2) Les noms Adamas et Adamastus sont inconnus dans la prosopographie latine (cf. le site des professeurs Claus et Slaby de l'univ. d'Eichstätt (All.) : <http://compute-in.ku-eichstaett.de:8888/pls/epigr/epiergebnis>).

En revanche, Adamas qui est l'un des noms grecs de l'acier, est employé dès le VIIIe s. av. J.-C. par Hésiode pour exprimer la dureté, l'inflexibilité. Ce sens se retrouve au Ier s. av. J.-C. chez Virgile (*L'Énéide*, Livre VI). Adamastus est donc le nom de celui qui a cette qualité.

(3) Le gentilice, italien, est notamment connu sur sigillée italique (Pouzzoles) : Q. *Ennius Suavis* (OC.623-625).

(4) À Servian, dans le grand atelier de Bourgade, la marque sur *tegulae*, ONESIPHORI /NATURIORUM, nous fait également pénétrer dans cette sphère des propriétaires d'officines, à un niveau toutefois plus élevé comme le laisse entrevoir l'intitulé de ce timbre qui fait connaître le responsable de l'atelier, *Onesiphorius* et les *Naturii*, dont le pluriel évoque ici plutôt une *societas* qu'une simple association.

(5) Voir par exemple la famille des *Piranii* de Minturnes qui dans la première moitié du Ier s. ap. J.-C. affrétait des navires à *dolia* pour le commerce du vin : grâce aux marques doliaires, on connaît cinq personnages (Cerdo, Felix, Philomvsvs, Primvs et Soterivcs) appartenant à deux ou trois générations et qui portaient tous le même prénom Caius (Corsi-Sciannolo, Liou 1985, 43 et 170 ; en dernier lieu Gianfrotta 1998).

(6) On doit cependant rester prudent sur le sens à donner aux noms grecs comme l'a fait récemment remarquer B. Rémy à propos des sévirs augustaux de la cité de Vienne. Constatant l'énorme proportion (83 % au lieu des 11 % de la prosopographie de la cité) de surnoms grecs, B. Rémy remet en cause l'extraction servile habituellement associée à ces noms : en l'absence d'indications précises, il n'est pas

possible d'admettre systématiquement que le porteur d'un surnom grec — même associé à un gentilice indigène — était un affranchi, mais on peut envisager avec une bonne probabilité qu'il était un descendant plus ou moins lointain d'affranchis. Plus loin, il avance l'hypothèse selon laquelle ces citoyens sévirs pourraient en fait être des ingénus originaires des provinces orientales de l'Empire (Rémy 2003, 373-375).

(7) "L'estampille de la région biterroise" mentionnée par D. Rouquette est bien celle de Sauvian (*villa* de la Domergue), ramassée par l'un de nous (P.A.), en 1989.

(8) Faut-il voir dans cet usage un geste commercial visant à rappeler l'ancienneté de l'activité de production et/ou vente de vin et son ancrage familial ?

(9) Nous avions développé F en *F(ecit)* mais la solution *F(iglinae)* ou *F(iglina)* nous semble aujourd'hui plus appropriée, notamment à cause de la présence des *tria nomina* abrégés.

(10) *CIL* XV, II, 3344 et Callender 1965, n° 21-29 ; *CIL* XV, II, 3510 et Callender 1965, n° 448.

(11) Ces timbres sur anses de Gauloise 4 ont été intégrés par A. Naciri dans sa thèse (Naciri 1986, vol. 1, p. 252 et vol. 2, p. 332, n° OST200 — dont le col comporte aussi un *tituli picti* — OST203 et OST205 et p. 351) mais les analyses, vraisemblablement imprécises, indiquaient qu'elles étaient originaires de la basse vallée du Rhône (secteur de St-Gilles). À cette époque, l'atelier du Bourbou n'avait pas encore été signalé en tant que tel (il figurait tout de même sur la carte des ateliers, p. 55, fig. 5) ; il a été fouillé à la fin des années 1990 par Ch. Pellecuer et I. Bermond (Pellecuer 2000, 225-234).

(12) Cette zone est traversée d'est en ouest par la voie Domitienne et elle borde également la rive gauche du fleuve Hérault. On peut raisonnablement penser que l'atelier se trouve en connexion directe avec ces deux voies de communication, selon un modèle observé à 20 km plus au nord, le long de la voie Cessero/Condatomagus, dans le secteur d'Aspiran (Mauné 2001). L'officine pourrait également être installée, comme celle du Bourbou (Loupian), distante de moins de 10 km, en bordure de l'étang de Thau situé à quelques kilomètres plus au sud.

#### Bibliographie :

Bérard-Azzouz, Feugère 1997 : Bérard-Azzouz (O.), Feugère (M.), *Les bronzes antiques du Musée de l'Épône*. Collections sous-marines, Agde 1997.

Bermond 2002 : Bermond (I.), Mesua/Méze (Hérault). In : Fiches (J.-L.) (dir.), *Les agglomérations secondaires antiques en Languedoc-Roussillon*. Lattes 2002 (MAM 13), 371-378.

Calender 1965 : Callender (M.-H.), *Roman amphorae (with index of stamps)*. London 1965, 323 p. et pl.

Corsi-Sciannolo, Liou 1985 : Corsi-Sciannolo (M.), Liou (B.), *Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dr. 2-4*, Paris 1985, 178 p. (*Archaeonautica* 5).

Feugère 2004 : Feugère (M.), *L'instrumentum*, support d'écrit, *Gallia* 2004.

Feugère, Mauné à par. : Feugère (M.), Mauné (S.), *Les signacula de bronze en Gaule Narbonnaise*, RAN 2006, à par.

Galasso 1983 : Galasso (M.), *Osservazioni sul materiale archeologico reperito*. In : Arobba (D.) (dir.), *Studi pluridisciplinari del materiale proveniente da un carico navale del I-III secolo d. C. scoperto sui fondali dell'Isola del Giglio (Grosseto, Italia)*, *Forma maris antiqui* XI-XII, 1975-1981, Bordighera 1983, 120-128.

Genin, Rascalou 2004 : Genin (M.), Rascalou (P.), Un ensemble homogène du milieu du Ier s. ap. J.-C. : le matériel céramique de la fosse 9003. In : Thernot (R.), Bel (V.), Mauné (S.) et coll., *L'établissement rural antique de Soumaltre (Aspiran, Hérault). Ferme, auberge, nécropole et atelier de potiers en bordure de la voie Cessero-Condatomagus (Ier-IIe s. ap. J.-C.)*. Montagnac 2004, 133-168.

Genty, Fiches 1978 : Genty (P.-Y.), Fiches (J.-L.), *L'atelier de potiers gallo-romains d'Aspiran*

(Hérault), Synthèse des travaux de 1971 à 1978, *Figlina* 3, 1978, 71-92.

Gianfrotta 1998 : Gianfrotta (P.-A.), Nuovi rinvenimenti subacquei per lo studio di alcuni aspetti del commercio marittimo del vino (I sec. a.C.-I sec. D.C.). In : *El vi a l'Antiguitat : economia, produccio i comerç al Mediterrani occidental*. Actes du lle colloqui internacional d'arqueologia romana, Badalona, 6-9 maig de 1998, Badalona 1998, 105-112.

Laubenheimer 1985 : Laubenheimer (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris 1985.

Laubenheimer 2001 : Laubenheimer (F.), Le vin gaulois de Narbonnaise exporté dans le monde romain sous le Haut-Empire. In : Laubenheimer (F.) (dir.), *Vingt ans de recherches à Sallèles d'Aude*, Actes du colloque international de Sallèles d'Aude, 27 et 28 septembre 1996, Paris 2001, 159-194.

Lugand, Bermond et coll. 2001 : Lugand (M.), Bermond (I.) et coll., *Agde et le Bassin de Thau*. Paris 2001 (Carte Archéologique de la Gaule, 34/2).

Mauné 1998 : Mauné (S.), *Les campagnes de la Cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), Ile s. av.-Vle s. ap. J.-C.*, Archéologie et Histoire romaine 1, Éd. M. Mergoïl, Montagnac 1998, 532 p.

Mauné 2001 : Mauné (S.), Les ateliers de potiers d'Aspiran. Nouvelles données et perspectives. In : Laubenheimer (F.) (dir.), *Vingt ans de recherches à Sallèles d'Aude*, Actes du colloque international de Sallèles d'Aude, 27 et 28 septembre 1996, Paris 2001, 159-194.

Mauné, Bourgaud, Chartrain 2004 : Mauné (S.), Bourgaud (R.), Chartrain (A.) et coll., Premiers résultats des fouilles de l'atelier de potiers gallo-romains de Saint-Pargoire (Hérault), *Instrumentum* 20, déc. 2004, 34-36.

Mayet 1978 : Mayet (F.), Marques sur amphores de Maurétanie Tingitane (Banassa, Thamusida, Volubilis), *MEFRA* 90, 1978, 357-406.

Naciri 1986 : Naciri (A.), *Contribution à l'étude des exportations, en amphores, de vin gaulois vers Ostie (Rome) à l'époque impériale romaine (Ier-IIe s. ap. J.-C.)*. Thèse de l'EHESS, Paris 1986, 2 vol., 400 p. Inédit.

Pellecuer 2000 : Pellecuer (Ch.), *La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude des villae et de l'économie domaniale en Narbonnaise*. Thèse de IIIe cycle, 3 vol. Aix-en-Provence 2000. Inédit.

Rascalou 2000 : Rascalou (P.), Deux ensembles de céramiques de la période Claude-Néron en moyenne vallée de l'Hérault. In : *Actes du congrès international de la SFEACG de Libourne, 1er-4 juin 2000*, Marseille 2000, 233-242.

Rémy 2003 : Rémy (B.), Loyalisme politique et culte impérial dans la cité de Vienne au Haut-Empire d'après les inscriptions, *RAN* 36, 2003, 361-376.

Rouquette 2003 : Rouquette (D.), Probables ateliers d'amphores Gauloise 4 dans la région Agde-Pézenas-Mèze (Hérault), *Archéologie en Languedoc* 27, 2003, 169-172.

Ugolini 2002 : Ugolini (D.) avec la coll. de Olive (Ch.), Grimal (J.), Agatha/Agde (Hérault). In : Fiches (J.-L.) (dir.), *Les agglomérations secondaires antiques en Languedoc-Roussillon*, Lattes 2002 (MAM 13), 333-345.

## Ein römischer Klapplöffel aus Trier

H. Merten

Unter den Funden aus der Trierer Domgrabung befindet sich ein Bronze-Fragment, das im Zuge der Kampagne des Jahres 2001 im Bereich der Kurie von der Leyen als Streufund geborgen werden konnte<sup>(1)</sup>. Das 4,7 cm lange Fragment ist gut erhalten; es ist von einer einheitlich braun-grünen Patina überzogen; in einigen Bereichen konnte die ursprüngliche goldfarbene glänzende Oberfläche bei der Restaurierung wieder freigelegt werden. Das Fragment zeigt ein rundplastisch gestaltetes Entenköpfchen, bei dem der geschwungene Schnabel, die Augen und das Gefieder am Nacken deutlich ausgearbeitet sind. Auf dem Köpfchen sitzt ein Ringlein. Das Köpfchen selbst sitzt auf einem gestuften würfelförmigen Kapitell; Tierkopf und Kapitell bilden den Abschluß eines sich nach unten leicht verbreiternden Vierkantstabes, der an seinem unteren Ende glatt durchtrennt ist. Am Übergang zwischen dem Kapitell und dem Vierkantstab sitzt eine annähernd quadratische Manschette aus Bronzeblech.

Enten- oder Schwanenköpfe werden seit hellenistischer Zeit bisweilen als dekorativer Abschluß von Löffelgriffen verwendet. Bei den großen Schöpfkellen endet der lange Griff oft in einem geneigten Vogelkopf, der die Aufhängung des Löffels am Rand des Gefäßes, aus dem geschöpft wurde, ermöglichte<sup>(2)</sup>. Aus dem 4. Jahrhundert sind zahlreiche Beispiele von Löffeln mit ovaler Laffe bekannt, die am Ende ihres schlaufenförmig geschwungenen Griffs einen Vogelkopf (Ente oder Schwan) aufweisen<sup>(3)</sup>.

Ein auffallendes technisches Detail, nämlich die bewegliche Manschette, erlaubt es, das Trierer Fragment mit dem Entenköpfchen einer bestimmten kleinen Gruppe von Löffeln zuzuweisen. Das einzige bislang bekannt gewordene vollständig erhaltene Exemplar im Museum Speyer weist als Abschluß des Löffelstiels ein Entenköpfchen mit aufgesetztem Ring in derselben Größe und Ausführung wie das Trierer Exemplar auf<sup>(4)</sup>. Bei dem Speyerer Fund handelt es sich um einen Klapplöffel, der als Teil eines Reisebestecks interpretiert wird. Am Übergang von der Laffe zum Löffelstiel war anstelle des üblichen Verbindungsstücks in Form einer Rolle oder eines Diskus<sup>(5)</sup> ein Scharnier angebracht, so daß der Löffel an dieser Stelle zu klappen war und somit platzsparend verstaut werden konnte. Bei der Verwendung des Löffels als Eßgerät wurde die kleine Manschette über das Scharnier geschoben, wodurch ein unabsichtliches Umklappen des Löffelstiels verhindert werden konnte. Der Ring auf

dem Tierköpfchen diente wohl der Sicherung des kostbaren Eßgerätes, wenn es nicht benutzt wurde. Mit Hilfe eines dünnen Bandes, das durch die Öffnung des Rings zu ziehen war, konnte der Löffel im Reisgepack befestigt werden.

In der Antike war der Löffel das einzige Eßwerkzeug. Die antike Literatur überliefert zwei Namen für Löffel: Das cochlear hat eine runde oder ovale Laffe und ein spitzes Stielende; dieser Löffel wurde zum Verzehren von Eiern und Muscheln gebraucht. Die ligula mit ihrer ovalen Laffe ist unseren heutigen Löffelformen eng verwandt und wurde wie sie zum Verzehr von Suppen oder Speisen in Brühe benutzt. Die Enden der Stiele dieser Löffel sind häufig durch Tierfüße oder Tierköpfe aufwendig gestaltet<sup>(6)</sup>. Die ovale Laffe und das durch den Entenkopf verzierte Stielende erlauben es, den Klapplöffel aus Speyer und das Trierer Fragment dem Typus der ligulae zuzuordnen<sup>(7)</sup>. Durch die Entenköpfchen am Stielende weisen die beiden Löffel aus Speyer und Trier eine gewisse Verwandtschaft mit den spätantiken Schwanenhalslöffeln auf; aufgrund ihres geraden Stiels sind sie jedoch ebenfalls mit den älteren Formen der ligulae verwandt. Ein in Köln gefundener, durch Münzen um 280 datierter Löffeltypus<sup>(8)</sup> ist wie die beiden Klapplöffel durch eine ovale Laffe und einen kräftigen Stiel charakterisiert<sup>(9)</sup>; er weist am Übergang vom Stiel zur Laffe ein Löwenköpfchen auf. Die insgesamt gedrungene Gestalt der Löffel, die Verzierung mit einem Tierkopf sowie die auffällige Betonung des Elementes am Übergang zur Laffe ist den Klapplöffeln mit den Löffeln aus Köln gemeinsam. Diese Übereinstimmungen ergeben einen Datierungsansatz der Klapplöffel in das ausgehende 3. Jahrhundert.

Während verzierte Klappmesser<sup>(10)</sup> recht häufig in römischen Fundzusammenhängen belegt sind, kommen Klapplöffel nur selten vor. Ihre technisch anspruchsvolle Gestaltung mit dem Scharnier zwischen Laffe und Stiel machten sie zu Raritäten<sup>(11)</sup>. Löffel aus kostbaren Materialien waren in Verbindung mit einem kurzen Festtagsgedicht beliebte Geschenke zu den Saturnalien, was zahlreiche Epigramme des Martial belegen<sup>(12)</sup>. So könnte auch der schön gestaltete Trierer Klapplöffel zusammen mit einigen launigen Zeilen einst einem reiselustigen Zeitgenossen verehrt worden sein.

Dr. Hiltrud Merten  
Bischöfliches Dom- und  
Diözesanmuseum  
Windstraße 6/8 D-54290 Trier  
Tel.: 0651/7105-509  
Fax: 0651/7105-348  
hiltrud.merten@bgv-trier.de

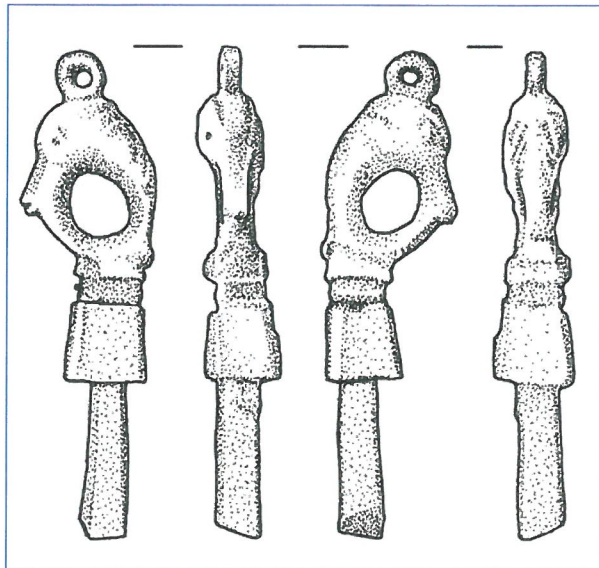


Abb. 1 — Römischer Klapplöffel aus Trier : Ende des Stiels mit Entenkopf (Zeichnung Martina Diederich, Trier).

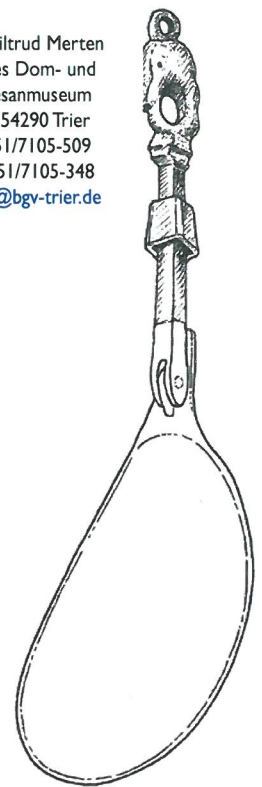


Abb. 2 — Römischer Klapplöffel aus Trier : Ergänzung<sup>(13)</sup> (Zeichnung Martina Diederich, Trier).

### PAYMENT FROM ABROAD

The following codes of our Instrumentum postal account are supposed to make your payments much easier :

IBAN : FR17 2004 1010 0904 5082 5Y03 011  
BIC : PSSFRPPMON